

Vous remarquerez que, dans le communiqué, les gouvernements membres ont confirmé qu'ils étaient prêts, dès que les entretiens au sujet de Berlin arriveront à des résultats satisfaisants et, dans la mesure où d'autres pourparlers présentement en cours donneront satisfaction, à participer à des négociations multilatérales visant à arrêter la date à laquelle il serait possible de convoquer une conférence ou une série de conférences sur la sécurité et la coopération en Europe.

La question des réductions équilibrées et mutuelles des forces, qui est une de celles que l'OTAN s'efforce activement de résoudre depuis quelques années, présente un intérêt tout particulier pour le Canada. A Bruxelles, les ministres de l'OTAN ont renouvelé aux États intéressés l'invitation qu'ils leur avaient déjà faite de tenir des entretiens sur l'à-propos d'entamer des négociations sur la réduction des forces et ils se sont montrés prêts à examiner, à l'intérieur de ce cadre, les différents aspects de la question, notamment l'idée de réduction des forces étrangères qui avait été avancée officiellement l'été dernier par les pays membres du Pacte de Varsovie.

Au cours de la réunion des ministres des Affaires étrangères, j'ai exprimé la satisfaction du Canada devant les résultats du colloque organisé par l'OTAN concernant les épanchements de pétrole, colloque qui recommandait aux gouvernements de travailler, par l'intermédiaire de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, à éliminer, d'ici 1975 si possible, tous déversements intentionnels de pétrole dans les mers, ainsi qu'à minimiser les épanchements accidentels. Ceci pourrait mettre fin à l'une des causes de la pollution marine, du fait, notamment, que l'entreprise intéresse des pays représentant une forte proportion des transporteurs de pétrole du monde. C'est là un exemple parfait de l'aptitude de l'OTAN à contribuer de façon pratique à l'élaboration de solutions aux problèmes qui préoccupent actuellement ses membres.

Pour ce qui est de la Défense, la discussion a permis de placer les rôles respectifs de l'Amérique du Nord et de l'Europe au sein de l'Alliance sur une base plus équitable, et d'assurer qu'au cours des négociations qui seront engagées, l'Alliance pourra agir en toute confiance.

### Communiqué final

Le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni en session ministérielle à Bruxelles, les 3 et 4 décembre 1970. Les ministres des Affaires étrangères et des ministres de la Défense et des Finances participaient à cette réunion.

2. Les ministres ont déclaré à nouveau que l'objectif politique de l'Alliance est la recherche commune de la paix par des initiatives visant à réduire les tensions et à instaurer un ordre pacifique, juste et durable en Europe, comportant des garanties de sécurité appropriées.